

Urbanisme

Un spécialiste pour notre urbanisme

La complexité accrue des textes et règles applicables à cette discipline exige le concours d'un collaborateur de haut niveau technique.

Loïc Guyomard vient d'être nommé directeur du service de l'urbanisme. Ce fonctionnaire de 42 ans est titulaire d'un DESS d'aménagement, d'animation, de développement local et d'une maîtrise d'urbanisme, diplômes obtenus près des universités de Paris VI et VIII. Après quelques années de collaboration avec le responsable « urbanisme » d'une ville de 20000 h, il est nommé cadre (attaché territorial) en mars 1999 et exerce, avec succès, les fonctions de directeur de l'urbanisme dans une ville quasi identique à Rochefort (7800 habitants) en région parisienne. Homme empathique et enthousiaste, il a su convaincre, sur 40 candidatures, l'unanimité du jury, composé de 5 élus et fonctionnaires, par sa formation et sa compétence tout à fait adéquates au poste proposé, confortées par la réalité de son expérience d'urbaniste de terrain.

Il assume, depuis le 1^{er} septembre, la direction et la gestion du service urbanisme, la mise en place de la politique foncière, le conseil des élus pour l'organisation et la cohérence des projets de développement urbain et l'animation des commissions urbanisme, travaux et permis de construire et participera de manière déterminante aux révisions du POS.

Etude hydraulique, SCOT, PLU ... !

3 Sigles, 3 étapes, 3 dates pour quel urbanisme ?

Le planning qui nous sépare de la révision du POS (Plan d'occupation des sols) et de l'opposabilité (application) du futur PLU passe par 3 étapes principales qui conditionnent, impérativement, son élaboration pour cause de cohérence.

Le POS actuel est totalement obsolète et inadapté aux exigences légales de la loi SRU et la cause de nombreuses difficultés d'application tant pour la collectivité que pour nos administrés.

1^{ère} étape : 3^{ème} trimestre 2010

- Les conclusions de l'étude hydraulique, imposée par l'Etat, suite aux inondations de 2002, nous seront communiquées avant la fin de cette année

- Elles détermineront « l'inondabilité » et en conséquence la « constructibilité » des terrains soit totale soit partielle (c'est-à-dire soumise à des conditions de sécurité « inondation accrues »).

2^{ème} étape : décembre 2010

Le SCOT (Schéma de cohérence territoriale) sera opposable à la trentaine de collectivités constituant le bassin de vie du grand Avignon. Il a pour objet, comme son nom l'indique, de coordonner et corrélérer les différentes politiques locales d'urbanisme pour :

- Maintenir l'attractivité du territoire (maîtrises, productive et durable)
- Etablir un contrat foncier pour une urbanisation mesurée et de qualité tout en maintenant les grands équilibres entre habitat et paysages naturels.
- Organiser les voies et moyens de communication (voirie et transports)

3^{ème} étape : juin 2012

Finalisation et opposabilité du PLU réactivé en début d'année. En voici les principales phases obligatoires à suivre

- **Phase 1 : diagnostic**, c'est-à-dire état des lieux du territoire de Rochefort-du-Gard
- **Phase 2 : projet d'aménagement et de développement durable** (orientations nouvelles de l'urbanisation possible sur notre commune)
- **Phase 3 : concertation** et réunions d'information des Rochefortais par un registre déposé en mairie, des plans, réunions publiques, articles de presse....
- **Phase 4 et 5 : établissement du projet de PLU.** Une étape essentielle avec orientations générales, règlement et zonage justifiant de la mise en valeur et la préservation de l'environnement à Rochefort-du-Gard. Consultation des personnes publiques associées (Etat et autres organismes publics).
- **Phase 6 et 7 : avis des services de l'Etat** (dont l'accord est obligatoire) et **enquête publique** sur le projet déposé.

Cette phase conclue par le rapport du commissaire enquêteur permettra l'approbation définitive du PLU et son application. Nous vous tiendrons régulièrement informés du suivi de chaque étape de cette révision imposée et indispensable au développement harmonieux de notre ville.

André Dhayer,
Adjoint

Culture et communication

La fabrique de l'ordinaire

C'est un véritable laboratoire d'arts plastiques qui s'ouvre dans notre commune, grâce à Anne Saligan. Cette jeune artiste rochefortaise nous a déjà fait le plaisir de réaliser une œuvre moderne pour Le Castelas. Elle souhaite aujourd'hui, faire partager sa passion aux jeunes ou moins jeunes.. Les cours se déroulent salle Frédéric-Mistral le mercredi (enfants/ado) à 14 h ou 16 h et le vendredi (adultes) à 15 h ou 18 h 30.

Renseignements au 06 75 55 80 56
ou lafabriquedelordinaire@hotmail.fr

Epices et parfums en résidence au Castelas

La compagnie "Epices et parfums" sera en résidence au Castelas du 25 octobre au 5 novembre pour la création de son nouveau spectacle : "les songes de Gulliver". L'accueil de cette résidence de création est porté par l'O.D.C.I (Office de développement culturel intercommunal) avec le soutien du Conseil général du Gard. Une présentation du spectacle créé aura lieu le samedi 20 novembre dans une des communes de l'ODCI.

Rochefort en lecture

Place aux livres le samedi 6 novembre, à la bibliothèque. De 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h, bourse aux livres dans la cour. En cas de mauvais temps, la manifestation sera annulée. De 10 h à 11 h 30 et de 14 h 30 à 16 h, atelier écriture/gravure avec des enfants de 8 à 11 ans. A 17 h, *goûter et ateliers de cadavres exquises*.
Toutes les infos sur www.ville-rochefortdugard.fr

Christiane Vidal,
Adjointe

Noël à Rochefort

Les fêtes de fin d'années approchent à grand pas et avec elles, le traditionnel cortège d'animations et de festivités proposées par la municipalité et l'OMA.



La Foire aux santons ouvrira le bal, **samedi 4 et dimanche 5 décembre**, salle Frédéric-Mistral. Une petite dizaine de santonniers, venus de toute la région, présenteront leurs plus belles œuvres.

Rendez-vous au Castelas, **samedi 4 décembre** à 20 h 30, pour une grande soirée organisée par le Grand Avignon et consacrée aux opéras et opérettes. Trois chanteurs du Conservatoire de Paris, interpréteront les plus grands airs. Renseignements et réservations au 04 90 15 65 82.



Dimanche 5 décembre, se déroulera le traditionnel marché de Noël, dans les rues du village. De nombreux stands sont déjà réservés, signe du succès de cette manifestation. Inscriptions et réservations en mairie annexe au 04 90 26 96 61.

L'église saint-Bardulpe accueillera, **samedi 12 décembre** le concert de Noël, à 17 h. L'orchestre de chambre de Monique Zammit vous proposera des œuvres de Vivaldi, Gluck ou Tchaïkovsky. Entrée : 5€. Renseignements et réservations au 04 90 15 65 82.

Concours de crèches et d'illuminations.

Votre crèche fait l'admiration de vos amis et votre maison ou jardin est magnifiquement décoré pour Noël ! Alors ces deux concours sont faits pour vous. Ils se dérouleront du **lundi 13 au jeudi 23 décembre**. La remise des prix aura lieu, salle Jean-Galia, le 8 janvier 2011. Inscriptions dès le 6 décembre au 04 90 15 65 82.

Josy Many et Christiane Vidal,
Adjointes

Minorité

« Agir pour Rochefort » étant une liste apolitique, nous étions conscients au second tour des municipales de 2008 de la multiplicité de nos opinions. Ceci étant, ce n'est pas parce que deux élus ont affirmé un engagement politique spécifique qu'il était impossible aux sept élus du groupe de réfléchir et de travailler ensemble. C'est pourtant ce qu'ont décidé deux élus en excluant les deux premiers incriminés ainsi que les trois autres qui s'opposaient à ces exclusions, dignes d'autres lieux et d'autres temps.

Profitant de cette situation, les deux élus se revendiquant « d'Agir pour Rochefort, canal historique » ont approuvé le budget municipal 2010, au lieu de s'abstenir, ce que fait toute minorité prudente, soucieuse de garder sa liberté de critique. Ils ont de fait rejoint la majorité municipale, ce qui est un choix politique ! Par leur vote, ils ont accepté les actions contenues dans le budget, mais aussi celles qui n'y étaient pas, retirant ainsi toute crédibilité aux opinions et aux propositions formulées dans la revue récemment distribuée sur Rochefort. Comment peut-on changer d'opinion en si peu de temps ? Quand à nous cinq, les rescapés du sabotage ! Et tant qu'un consensus régnera entre nous, nous continuerons à travailler ensemble répondant ainsi aux souhaits des Rochefortaises et des Rochefortais qui ont voté pour nous au second tour des municipales et qui, aux intrigues personnelles, préfèrent des élus qui réfléchissent, travaillent et leur rendent service, ce à quoi, nous nous engageons. Notre groupe portera le nom de « Rochefort pour tous ». Pour nous joindre, écrire à l'adresse mail suivante : pat.ferr1@aliceadsl.fr

Christine Coste, Patricia Ferrier, Valérie Renaudin, Robert Piquet, Patrick Sandevoir.

Agir pour Rochefort.

Issue d'une liste de société civile, la liste Agir pour Rochefort a comme vous avez pu le lire voté avec la majorité le budget 2010. Fallait-il être contre pour exister ? Ou aurions nous dû voter une abstention positive ? Ce qui ne veut rien dire, sauf à être d'accord mais à ne pas oser l'avouer clairement. Nous avons fait ce choix parce que le programme que nous défendions durant la campagne électorale est en cours de réalisation. Nous avons pris la mesure des besoins des Rochefortais. La réhabilitation du relais de poste, que nous avons réussi à garder dans le patrimoine communal. Situé au centre d'un quartier de Rochefort qui compte un tiers des habitants, nous défendions alors le transfert de la mairie annexe et un lieu de diffusion adossé à un espace de création. L'école de musique était au centre de ce dispositif artistique, elle occupera le 1^{er} étage.

La réhabilitation de l'ex-école du Jardinier pour en faire la mairie. Ce projet s'inscrivait dans le cadre plus large de la valorisation du patrimoine et de l'aménagement du territoire, notamment en conservant, avec la création du cœur de ville, une bipolarité au village matérialisée par des commerces et des équipements publics à chaque entrée de ville.

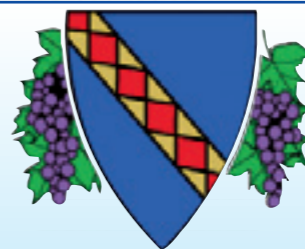
La création d'un Cœur de ville avec quelques nuances d'aménagement, car il s'agissait de le structurer autour d'une place publique et d'un lieu de vie avec une salle de spectacle. Dans certaines villes, ce type d'équipement est nommé salle de convivialité. Enfin il s'agissait de ramener en centre village des équipements publics de proximité.

Les énergies renouvelables. Imposture ou énergie de remplacement, le boum du solaire était dans l'air du temps et la manne financière dégagee par le gouvernement pour l'implantation de centrales photovoltaïques constitue une ressource financière pour la ville. Engagement qui se traduisait aussi par des réhabilitations respectueuses de l'environnement et par l'achat d'un véhicule électrique pour assurer les liaisons Bégude / centre village et les petits déplacements des agents municipaux.

L'éclairage public, la réhabilitation du petit patrimoine, le tourisme vert ... Tous ces travaux figuraient bien dans notre programme en 2008. Le groupe Agir pour Rochefort désormais « canal historique » a toujours tenu aux Rochefortais un langage de vérité et de sincérité et il s'en honore.

Nous n'avons pas participé à l'élaboration du budget 2010, le fait de l'avoir voté nous oblige désormais à une grande vigilance et à porter un regard critique sur les engagements financiers de la majorité municipale.

Catherine Aymard, Maurice Savary



Bulletin N°8
Octobre 2010

Page 2 : Affaires scolaires
CCAS
Sanctuaire

Pages 3 & 4 : Services techniques
Page 4 : Sport et vie associative
Page 5 : Urbanisme

Alfaires générales
Page 6 : Culture et
Minorité

Nouveau à Rochefort

Sylvain Combaz, auto entrepreneur dans les services à la personne, spécialisé en entretien des parcs et jardins.
Tél : 06 62 23 03 17
sylvain.combaz@cgetel.net
www.sylvaincombaz.fr

André Brice, chef de cuisine à domicile.
Tél : 04 90 31 72 80 ou 06 22 39 42 22
www.a-m-b-cuisto.fr

PCassistance84, l'informatique à domicile. Réparation-vente-formation.
Tél : 06 81 17 98 42

Legend's Valley, bar restaurant (bike music) vient d'ouvrir à la Bégude, RN 100. Concerts, retransmission d'événements sportifs, rendez-vous des motards.
Tél : 04 90 90 09 42 ou 06 70 64 71 22

Elisabeth, Coiffeuse à domicile.
Tél : 06 71 73 03 30

Biosfaire, services à la personne (ménage, repassage, jardinage, bricolage, soutien scolaire, gardiennage...)
Tél : 04 90 94 75 79 ou 06 41 75 46 76

Bienvenue à Alain Basselier, nouveau correspondant de Vaucluse-matin.
Tél : 06 03 99 37 01

ROCHEFORT

du GARD

votre village

Rochefortaises, Rochefortais, chers administrés,

- Les « grands chantiers » annoncés à l'occasion du vote du budget ont été attribués dans de bonnes conditions (crise oblige !) ; ils sont ou vont être réalisés avant la fin de l'année. Fidèles à nos engagements, ils sont décidés dans l'intérêt général en toute transparence et dans le strict respect d'un équilibre budgétaire sans augmentation des taux communaux. Nos efforts sur les dépenses de fonctionnement nous permettent d'assurer les investissements nécessaires pour moderniser nos équipements. A titre d'exemple sur 2010, sur trois départs à la retraite, une seule embauche a été actée (à la cuisine centrale). A contrario, il nous faut renforcer notre service urbanisme pour la gestion quotidienne des autorisations de construire, le suivi de nos projets d'aménagement d'ensemble, et l'élaboration de notre PLU (Plan local d'urbanisme) ; c'est pourquoi dès septembre nous avons recruté un urbaniste qualifié qui à terme, deviendra le DSTU (Directeur des services techniques et de l'urbanisme) de notre ville en remplacement de Christian Rochas qui fera valoir ses droits à la retraite en fin 2011. Avancer pour l'avenir passe par des équipements et une administration performants.



Lors de l'édition précédente, nous vous avons sondé sur vos attentes ; d'une première analyse, il ressort que les motifs d'insatisfaction portent principalement sur deux points :

- La collecte des ordures ménagères
- L'état de la voirie et l'absence d'éclairage public

Pour la collecte, sous l'autorité du Syndicat mixte intercommunal de collecte et traitement des ordures ménagères, il est vrai que nous nous contraignons beaucoup ; c'est une obligation légale et morale de satisfaire à la loi dite Grenelle de l'environnement. Vos doléances ont été défendues au SMICTOM par nos représentants et des améliorations devraient être apportées.

Pour la voirie communale, les efforts budgétaires consentis nous permettront de rattraper tous les retards d'ici deux à trois ans. Pour l'éclairage public absent sur la moitié du territoire communal, il nous faudra plus de temps.

Vous remerciant pour votre soutien,

Bien à vous,

Patrick Vacaris,



Maire de Rochefort-du-Gard,

Conseiller général du canton de Villeneuve-lez-Avignon, Vice-président du Grand Avignon.

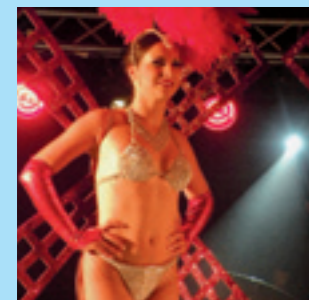
Pacifier la cohabitation entre tous les modes de transports, partager la ville

Le cœur de village est désormais classé « Zone de rencontre ». Les piétons sont prioritaires, les cyclistes peuvent circuler à double-sens et la vitesse est limitée à 20 km/h. Soyez vigilants !

Affaires générales

ETAT CIVIL

Naissances : 26 - Mariages : 18 - Décès : 6



FETE VOTIVE 2011

D'ores et déjà nous vous annonçons qu'à la demande du Comité des fêtes, la vote se déroulera du vendredi au dimanche le 1^{er} week-end d'août. Toutes les manifestations seront concentrées sur l'esplanade de la salle Jean-Galia.

VIDE-GRENIERS

Le 3^{ème} vide-greniers de la Bégude est maintenant une tradition bien établie. Cette année encore il a attiré de nombreux chaland et une foule de chineurs.

GENDARMERIE

Les gendarmes ont intégré leurs logements et la nouvelle gendarmerie est enfin opérationnelle.

Josy Many,
Adjointe

ROND POINT DE SIGNARGUES

Les vignes, rosiers, gauras et autres espèces méditerranéennes, mis en place sur ce giratoire, embellissent agréablement l'entrée ouest de notre beau village. C'est le Conseil général du Gard qui assume l'entretien de ce lieu pendant 18 mois.



VIE DU VILLAGE

Exposition mycologique : des professeurs retraités ont initié les écoliers, leurs professeurs et les visiteurs. Tous ont pu connaître, reconnaître les champignons et apprendre à s'en défier.

RECENSEMENT

Le recensement des habitants de la commune aura lieu du 20 janvier au 19 février 2011

Josy Many,
Adjointe

Affaires scolaires

La rentrée scolaire s'est déroulée dans de bonnes conditions. Les enfants des écoles du Vieux Moulin et de Saint Exupéry ont pu apprécier les peintures fraîchement refaites des couloirs et de certaines classes. Le corps enseignant de l'école Saint Exupéry a même opté pour de la déco trè « tendance » ! Avec trois classes libres (2 en primaires et 1 en maternelle), nous sommes prêts à accueillir des élèves supplémentaires.

Les arrêts - bus du giratoire de Valligüières et du chemin de la Plaine ont été aménagés pour la sécurité de nos enfants ; celui au giratoire du chemin de la Diane va être réalisé par le Conseil général.

Les travaux nécessaires à la sécurisation des abords du groupe scolaire du Vieux Moulin vont être attribués prochainement. Pour les enfants de l'école PIE XII en matière de sécurité, notre seule solution a été de créer une zone de rencontre avec une vitesse limitée à 20 km/h et l'autorisation pour les piétons de circuler sur la chaussée avec une priorité sur tous les véhicules. La police municipale est présente autant que possible devant les écoles ; il a été mis en place un système de « référent » par école.



Zone de rencontre, mode d'emploi :

- Dans une zone de rencontre, les piétons peuvent circuler sur la chaussée et ont la priorité sur tous les véhicules.
- Tous les véhicules peuvent y circuler, mais sans excéder la vitesse de 20 km/h.
- Toutes les chaussées, sauf exception, sont à double sens pour les cyclistes.

L'Agrément communautaire nous a été accordé par la Direction départementale de la protection des populations. Cet agrément est obligatoire et incontournable pour toute cuisine centrale produisant plus de 400 repas par jour et livrant plus de 30 % de sa fabrication dans des cuisines satellites. Afin de répondre à ces nouvelles normes européennes, la commune doit entreprendre des travaux importants. Plus de 100 000 € afin que Rochefort puisse conserver sa cuisine familiale de qualité.

Claudine Lacour,
Adjointe

Maison de la solidarité, affaires sociales

Les p'tits bouts ont fait leur rentrée



Le 2 septembre dernier, il n'y avait pas que les « grands » de maternelle à faire la rentrée. Les petits du Centre multi-accueil (CMA) ont, eux aussi, vécu une journée particulière. Heureusement, l'équipe professionnelle de la petite enfance, dirigée par Valérie Brun a su entourer, rassurer et accueillir enfants et parents. Une équipe qui faisait aussi sa rentrée après deux jours de formation entièrement consacrés aux « relations avec les tout-petits »

Le tout dans des locaux entièrement repeints de couleurs à la fois dynamiques et chatoyantes qui ont vite rendu leur sourire aux plus timides. Ces travaux (d'un coût de 15 000 euros) ont été réalisés par une entreprise rochefortaise, sur les indications des employées : mobilier, peinture, rien n'a été laissé au hasard. Un nouvel environnement propice à l'épanouissement des 76 enfants accueillis, tout au long de l'année, au CMA.

Quelques dates à retenir :

Samedi 11 décembre, 14 h 30, salle Jean Galia :

Noël des enfants nés entre 2004 et 2008, domiciliés sur le territoire de la commune. Comédie musicale « Marlène Nuage », goûter, remise des cadeaux.

Mercredi 15 décembre, 12 h, salle Jean Galia : journée offerte aux anciens de la commune animée par Alpha Spectacle. Repas préparé et servi par les employés municipaux

Vendredi 17 décembre, Centre multi-accueil « les Petits Loups » Après-midi récréative autour d'un goûter offert aux enfants du CMA accompagné de leurs parents. Arrivée du Père Noël en calèche et distribution de jeux collectifs.

Dominique Riberi,
Adjointe

Médaille de la famille française : cette médaille est remise aux familles élevant ou ayant élevé au moins 4 enfants. Les dossiers sont à retirer au CCAS et à déposer avant le **31 décembre 2010**. Une manifestation sera organisée dans le cadre de la fête des mères 2011.

Services techniques

RD III : Après de longues semaines de perturbation pour les automobilistes (dont nous comprenons l'impatience), l'entrée de ville s'est offert un véritable lifting sur la RD III. Les travaux ont été menés à bien par l'ensemble des entreprises dans les délais impartis. La physionomie des lieux et la sécurité routière ont été, de beaucoup, améliorés. Il nous reste à agrémenter, dès cet automne, le demi-rond point et les abords de cette portion de route pour la rendre encore plus agréable pour tous les usagers.



Avant



Après

Voirie communale : Un budget prévisionnel de 630.000 € sera investi sur trois ans (2010, 2011, 2012) pour la réfection des voiries communales. Avant la fin de cette année, les travaux de goudronnage seront engagés en fonction des priorités. Par ailleurs, des aménagements seront effectués autour de certains arbres (dont les racines détériorent les trottoirs) sur le secteur de la Bégude et nos employés réaliseront en régie quelques voiries en bi-couche : gravillons et goudron chaud.



Le puits de Pousqueyras : Le petit patrimoine de Rochefort-du-Gard est un élément dont nous avons à cœur de nous occuper, c'est tout le passé de la commune que l'on réhabilite pour valoriser notre beau village. Datant de 1838 et situé devant la Poste, le puits de Pousqueyras vient d'être restauré par la société Girard d'Avignon, avec le soutien de l'association Aïgo-l-Font. La couronne d'olivier était rongée par les ans, la voûte s'était affaïssée et certaines des pierres usées par 172 ans d'existence ont dû être remplacées dont les deux clés de voûte. C'est un travail de maître qu'ont réalisé, en particulier, Yohan et Fabien, deux jeunes gens tailleurs de pierre titulaires d'un CAP et d'un BP, rodés à cette pratique.



Avant



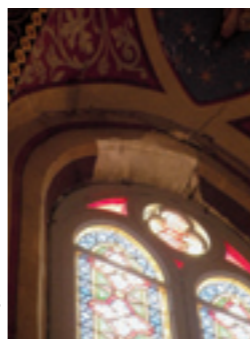
Après

Avec l'adjonction d'une pile (auge) et l'installation de bancs par nos employés communaux, le puits a été mis en eau en circuit fermé. Il a été inauguré le 18 septembre à l'occasion des journées du patrimoine.

Coût des travaux : 11750 €

Participation du Conseil général : 8812 €

Participation de la commune : 2938 €



Eglise St Bardulphe : Les travaux de restauration sur les toitures, vitraux, fenêtres des deux sacristies sont actuellement en cours. Si la météo nous est favorable, tout devrait être terminé pour Noël ou, dans tout les cas, début 2011.

Qualité d'alimentation en électricité :

ERDF va réaliser des travaux



Suite à plusieurs réclamations de quartiers concernant la qualité d'alimentation en électricité : chutes de tension et microcoupures, une réunion de concertation et de travail, à la demande de monsieur le maire, entre ERDF, la mairie et les représentants de quartiers, a conduit à un examen attentif, par le concessionnaire, des différents cas. Il en découlera d'ici un an (et pour une grande partie avant fin 2010) plusieurs chantiers de renforcement du réseau et/ou des transformateurs, pour un montant d'investissement d'environ 250 k€ sur les quartiers : Génourieux, Bellevue, Colvert et chemin de Vayère.

De plus, le raccordement de plusieurs postes de distribution publics de la ville, actuellement alimentés par le réseau 20 000 volts aérien, sur du réseau souterrain créé dans le cadre d'un grand chantier d'amélioration de la liaison départ « ORSAN », contribuera aussi largement à l'amélioration de la desserte de la ville (chantier de 600 k€).

Merci à chacun d'accueillir ces travaux avec compréhension malgré la gêne qu'ils pourront occasionner.

Il est utile aussi de préciser que la qualité de fourniture est parfois tributaire d'aléas liés à la proximité des arbres et des réseaux. Il appartient aux propriétaires de ces arbres, limites du domaine public, d'éviter que les branches n'entrent dans le voisinage des câbles et de supporter les frais d'élagage que le distributeur pourrait être amené à décider.

Dans tous les cas, il doit être rappelé que de tels travaux au voisinage de réseaux sont l'affaire de professionnels et doivent faire l'objet de déclarations réglementaires (DR/DICT) auprès d'ERDF.

Claude Baurand,

Responsable du service ingénierie ERDF Languedoc Roussillon

CETTE PUBLICATION EST ÉDITÉE PAR

CGEO

GRUPE ÉDITIONS MUNICIPALES DE FRANCE

CONCEPTION/RÉALISATION/RÉGIE

Rosny-sous-Bois 01 48 48 70 70
Nantes 02 51 84 27 00
Aix-en-Provence 04 42 97 50 30

emf-editions.fr - aix@cgeo.fr

Reproduction interdite - Modèle déposé - Dépôt légal 4^{ème} trimestre 2010 - Directeur de la publication : Patrick Vacaris

COLLECTAGE des ORDURES MENAGERES

Madame, Monsieur,

Notre insatisfaction liée au nouveau mode de collecte est le fruit de notre résistance naturelle à tout changement. Il me serait difficile de rentrer dans le détail des réorganisations nécessaires suite aux obligations de la loi dite « Grenelle environnement ». Néanmoins, la politique de vos élus fut d'engager plus de protection de l'environnement tout en garantissant des coûts raisonnables. Il ne s'agit en rien de choix favorisant l'une ou l'autre des sociétés de collectes. C'est pourquoi, par marché public, nous avons fait équiper le syndicat avec des véhicules plus adaptés aux voiries étroites de nos neuf communes. Ces poids lourds sont aussi moins bruyants, plus économes en carburant et moins émetteurs de CO2. Les nouveaux circuits nécessitent, de votre part et de celle du collecteur, un temps d'adaptation bien compréhensible. Ces optimisations vont aussi permettre une limitation voire une non-augmentation du taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (l'augmentation des bases d'imposition relèvent du Trésor Public). Si vous pouvez me permettre quelques précisions :

- La collecte est assurée aux jours prévus y compris les jours fériés. Afin de simplifier la lecture du planning de collecte, un calendrier sera distribué en début d'année 2011.
- Si votre bac jaune vous semble trop petit, je vous invite à compresser vos déchets. Il est cependant possible de l'échanger contre un plus grand.



Déchets compactés et déchets non compactés

- Pour en terminer, je voudrais vous dire ma fierté d'appartenir au Syndicat intercommunal qui aujourd'hui, a démontré que le service mis en place recycle et valorise, grâce à vous, 57,5% de ses déchets.

Nous avons ainsi, ensemble, dépassé l'objectif de 45% imposé par le Grenelle de l'environnement pour 2015.

Si toutes les collectivités territoriales de France étaient à notre niveau, ce serait déjà une grande marche de franchise pour la protection de l'environnement !

J'accepte que vous exprimiez gentiment votre mécontentement mais permettez-moi de vous féliciter pour votre intérêt à notre cause et surtout pour le geste et l'effort de tri que vous produisez.

Georges Bel,
Président du SMICTOM

Complément d'info : dans un souci d'améliorer davantage la communication sur le ramassage des ordures ménagères, les membres du SMICTOM ont décidé d'établir une nouvelle information encore plus explicite et succincte qui sera distribuée également en début 2011. **Pour les bacs jaunes**, il est important, pour gagner de la place, de compacter tout ce qui est possible (bouteilles d'eau en plastique, cannettes, emballages cartonnés, etc.). Aplatis, ces déchets prendront moins de place. Toutefois, si malgré tout, cela vous paraît véritablement insuffisant, vous pouvez obtenir gratuitement une poubelle de contenance supérieure en échange de la vôtre. Il vous suffit d'appeler le SMICTOM n° vert 0800 82 10 10, appel gratuit depuis un poste fixe.

Pierre Vinot,

Adjoint, délégué titulaire au SMICTOM

Sport et vie associative



Ecole municipale des sports

En septembre 2009, l'école municipale des sports a ouvert ses portes sur notre commune. Issue d'une volonté de promouvoir et de dynamiser la pratique sportive, elle a permis à 24 enfants de s'initier et découvrir une dizaine de disciplines. Les élèves sont ensuite orientés vers les clubs s'ils veulent pratiquer une des activités abordée pendant l'année de façon plus compétitive. En septembre 2010, l'EMS a débuté sa seconde saison en espérant avoir autant de succès que l'année passée avec encore plus d'activités proposées, le tout dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Lionel Maldonado

Vie associative

Les dossiers de demande de subventions sont disponibles en mairie annexe. Ils doivent y être retournés avant le 31 décembre 2010, dernier délai. Renseignements au 04 90 26 96 61.

Nouveau : du country à Rochefort !

Venez découvrir la musique et la culture country, tous les mercredis à partir de 20 h, salle Frédéric-Mistral. Chorégraphies en ligne ou en couple, pour les petits ou pour les grands, tout est permis. Renseignements au 06 61 99 41 77 ou sur le site : roch-countrye-monsite.com Yeah !

Le monde associatif à l'honneur

Samedi 11 septembre, le traditionnel Forum des associations s'est déroulé salle Jean-Galia. L'occasion

pour parents, enfants ou retraités de faire « leur marché » et d'attaquer la rentrée scolaire du bon côté. Associations sportives ou culturelles, une cinquantaine étaient présentes et ont pu renseigner le public venu nombreux. En fin de journée, récompenses et médailles sont venues distinguer les meilleurs sportifs ou bénévoles.

Rémy Bachevalier,
Adjoint